



BULLETIN MUNICIPAL

Jun 2021



Madame, Monsieur,
Chers amis,
Chers Bouvigniens,

Ce printemps 2021 laisse entrevoir une lueur d'espoir. La pandémie recule enfin. Principalement grâce à la vaccination qui se développe maintenant à vitesse grand V !

Je pense aujourd'hui à la mobilisation de nos médecins et de nos infirmiers qui sont « au charbon » depuis plus d'un an, 7 jours sur 7. Nous leur devons cette première victoire.

Je pense aussi à nos enseignants et notre personnel communal qui ont accueilli nos plus jeunes dans des conditions particulièrement strictes.

Je pense enfin à vos élus qui ont pris contact régulièrement avec nos aînés et nos plus fragiles pendant cette période difficile. Avec le concours du Docteur GRASSET, nous aidons ceux qui ne peuvent se déplacer pour aller se faire vacciner. Ainsi, tous ceux qui le souhaitent peuvent y accéder et être protégés.

Que chacun soit ici remercié chaleureusement.

Il y a quelques mois, nous avons démarché une enseigne de la distribution afin d'installer un petit commerce à Bouvignies. L'étude portait sur deux surfaces (80 m² ou 150m²). Après examen de notre dossier, l'enseigne a décliné notre demande. En effet, son analyse montre que nous sommes trop près de communes déjà bien pourvues en commerces qui sont eux-mêmes situés à proximité de voies de communication plus importantes (Orchies, Marchiennes, Beuvry-la-Forêt, Flines-lez-Râches). Face à cette concurrence, un commerçant ne saurait trouver de rentabilité chez nous.

Pourtant, notre dernier boulanger ayant fait faillite il y a déjà quelques années, de nombreux bouvigniens regrettent de ne plus avoir de boulangerie à Bouvignies. C'est pourquoi, après de multiples contacts, nous avons réussi à installer un distributeur de pain qui est alimenté par un artisan boulanger d'une commune voisine. La qualité est là et si le succès est au rendez-vous, nous pourrions peut-être proposer à ce boulanger de l'aider pour qu'il implante un second magasin à Bouvignies. Affaire à suivre... Pour le moment, je me réjouis de savoir que ce distributeur est bien apprécié de notre population. Son positionnement au centre de la commune, près de la place et des écoles devrait favoriser son utilisation.

N'oublions pas que le mercredi après-midi, nous proposons aussi, au même endroit, un marché local qui s'agrandit peu à peu.



« BIEN VIVRE A
BOUVIGNIES »

web

Bouvignies bénéficie aussi de nombreux producteurs locaux qui organisent une vente à la ferme. Leurs produits sont d'une qualité reconnue.

Côté travaux, les demandes de subventions sont parfois longues et difficiles à obtenir... Mais le travail paie ! Aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer que nous en avons décrochés trois pour les futurs cabinets médicaux : 97 650 € de l'Etat, 97 000 € de la Région et 32 550 € de l'intercommunalité, soit 67 % du montant total !

Pour répondre à l'opposition que vous pourrez lire dans la rubrique politique de ce journal, je précise que le coût des travaux des cabinets est estimé par l'architecte, selon un barème établi par m², à 339 393,76 €. Ce montant sert à la demande du permis de construire et aux demandes de subventions. Afin d'éviter de mauvaises surprises, nous faisons toujours une estimation « haute » qui est ensuite ajustée lors de la consultation lancée auprès des entreprises. Pour le choix de ces dernières, nous souhaitons aussi retenir, à prestations égales, celles de notre secteur. Cela avait pourtant bien été expliqué en réunion de Conseil Municipal... La part communale sera donc bien réduite au maximum.

En ce qui concerne le bégainage, cinq bailleurs ou sociétés privées ont déjà manifesté leur intérêt pour travailler avec notre partenaire, l'Etablissement Public Foncier. Je reviendrai donc vers vous prochainement sur ce projet.

Nous allons aussi profiter de l'arrivée de températures plus clémentes pour remplacer la chaudière commune à l'école et à la mairie qui donne des signes de faiblesse. Ainsi nos petits bouvigniens seront bien au chaud au retour des premiers frimas. Ce projet est subventionné à 50 % pour un montant total de 30 000 €.

A propos des enfants, un travail remarquable a été mené par le conseil des élèves élus de Pigeon Vole qu'il convient de féliciter. Il débouche sur l'installation d'un nouveau garage à vélos. Les travaux sont en cours et dans nos futures publications, vous retrouverez les photos de cette réalisation. L'an prochain, nous étendrons ce conseil d'élèves à l'école du Sacré-Cœur. Ensuite, le Conseil Municipal d'Enfants sera amené à réfléchir sur l'implantation du City-Park et de l'aire de jeux...

Vous le savez, mon équipe et moi-même sommes très attachés au respect du choix de l'école et nous ne tenons pas à favoriser plus un établissement qu'un autre. Selon nos possibilités financières, nous aidons chacun d'entre eux avec équité, du mieux que nous le pouvons.

Ainsi, chaque élève de BOUVIGNIES, du public comme du privé, bénéficie d'un restaurant scolaire récent, fonctionnel et agréable. Pour la commune, le coût d'un repas par enfant dépasse les 7 € quand on prend en compte la nourriture, les charges, les salaires... Ce calcul n'inclut pas l'amortissement des sommes engagées lors de la construction. Ce qui l'augmenterait alors très significativement. Une fois déduite la participation des familles, le reste à charge pour la mairie est donc très conséquent.

Cette année, nous avons monté deux projets qui viennent d'être retenus par l'Etat (un par école). Subventionnés à hauteur de 70 %, nous allons participer à l'achat de matériel numérique pour les deux établissements.

L'OGEC (gestion de l'école privée) perçoit une subvention municipale qui correspond au coût d'un enfant bouvignien (hors cantine), inscrit dans le public (270 €). Toujours le même souci d'équité.

Cet équilibre pour le public et le privé est suffisamment rare dans les communes pour être relevé.

Le groupe « Bouvignies Autrement » affirme dans ce journal que d'autres municipalités versent plus que nous à leur école privée. Bien évidemment, ces établissements ne bénéficient ni du service de restauration scolaire public, ni d'appui dans leurs projets. A moins de vouloir raviver une guerre des écoles à des fins politiques ou de souhaiter favoriser un établissement au détriment du second, je ne vois aucun intérêt à cette affirmation qui divise. Je réaffirme donc ici notre choix d'équilibre vis-à-vis des établissements scolaires pour que chaque bouvignien puisse décider de l'école qui lui convient le mieux.

En avril, nous avons voté le budget. Les taux des taxes communales ont été maintenus.

Une subvention municipale de 50 € pour l'achat d'un vélo électrique est venue renforcer la subvention intercommunale de 200 €.

Cette année, nous allons aussi verser 21 950 € de subventions à nos associations (et non 11 000 € comme annoncé par l'opposition). Je vous renvoie au compte-rendu du Conseil Municipal du 14 avril dernier publié sur le site de la mairie pour en lire le détail et vérifier le montant total que j'avance.

Beaucoup de nos associations ont souffert pendant la crise. Certaines sont en effet à l'arrêt depuis plus d'un an. Légitimement, elles espèrent que leurs adhérents reviendront, mais cela reste à confirmer. C'est pourquoi, si la situation sanitaire le permet, en septembre, je réunirai les présidents des associations pour faire le point sur ce redémarrage. Ensemble, nous parviendrons à retrouver la situation d'avant crise.

Madame, Monsieur, Chers amis, Chers Bouvigniens, je suis convaincu que le bout du tunnel que nous entrevoyons nous mènera à la fin de cette terrible pandémie. Je suis confiant pour l'avenir et je vous souhaite de profiter enfin d'excellentes et sereines vacances.

Bien à vous.
Frédéric PRADALIER
Maire de BOUVIGNIES

Protocole sanitaire : Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Conditions :

- Port du masque obligatoire pour tous les électeurs
- Apporter son propre stylo afin d'émarger
- Pièces nécessaires pour chaque électeur : carte d'électeur et 1 titre justifiant de l'identité*
- Nombre maximum de personnes présentes dans chaque bureau de vote : 3. Une file d'attente sera organisée à l'extérieur du lieu de vote. Les personnes vulnérables passeront en priorité.
- Limitation du nombre de personnes présentes lors des opérations de dépouillement

Afin de ne pas se croiser, les électeurs suivront le circuit fléché suivant :

- Entrée par la grille du bureau de vote habituel (école maternelle, rue de l'église)
- Elections départementales (salle d'évolution)
- Elections régionales (salle de classe voisine)
- Sortie par la petite porte de la cour (rue de la place)

** Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants : Carte nationale d'identité, Passeport, Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire, Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat, Carte vitale avec photographie, Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie, Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie, Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires, Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne », Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.*

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Nous vous rappelons que les inscriptions pour le concours des Maisons Fleuries doivent être déposées en Mairie pour le 12 juin 2021



Un ramassage de métaux est prévu Samedi 12 juin à partir de 8 heures

Déjections canines

Rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage immédiat des déjections canines sur le domaine public, y compris au cimetière communal. Ils doivent être tenus en laisse. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe.



Nuisances sonores et troubles du voisinage

Nous ne nous rendons pas toujours compte que les bruits que nous faisons gênent parfois nos voisins. Pourtant... les nuisances sonores peuvent être sanctionnées dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Cela concerne les bruits provoqués par un individu comme les cris..., par une chose (musique, outils...), ou par un animal (abolements...).

En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage s'ils sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps.

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, entre 22h et 7h, l'infraction pour tapage nocturne est présumée, sans que ces bruits soient répétitifs, intenses et qu'ils durent dans le temps.

Pour résoudre ces problèmes, il est recommandé, dans tous les cas, de privilégier le règlement amiable.

Voici quelques démarches que vous pouvez mettre en œuvre successivement :

- vous entretenir avec l'auteur du bruit pour l'informer des désagréments (cela suffit très souvent),
- si la gêne persiste, lui adresser un courrier simple, puis un recommandé avec avis de réception,
- recourir à une tierce personne pour tenter de régler le conflit (médiateur de justice par exemple),
- faire appel à un huissier si les nuisances se répètent pour établir un ou plusieurs constats en vue d'un éventuel recours contentieux.

Si la situation ne s'améliore pas, vous pouvez aussi faire appel aux forces de l'ordre.

Si vous souhaitez obtenir [réparation du préjudice](#), vous pouvez aussi effectuer un recours devant un tribunal civil. Vous devrez alors démontrer la réalité de votre préjudice. Pour cela, vous devez réunir un maximum de preuves (courriers échangés avec l'auteur du bruit, constat d'huissier, procès-verbal, témoignages, certificat médical si votre état de santé s'est dégradé...)

Bon à savoir, les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) ou visuelles peuvent également constituer un trouble anormal de voisinage.

Source : service-public.fr



Une commune nettoyée !

Organisée par votre mairie, l'opération "village propre", a amené des bouvigniens et des élus à "nettoyer" notre belle commune ce samedi 29 mai.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient chacun pour sa participation.



Zone de rencontre Rue de la Brasserie

Afin d'assurer un partage de la rue équitable pour tous, plus particulièrement lors de l'arrivée et du départ des enfants et des parents de l'école du Sacré-Cœur, une zone de rencontre est créée rue de la Brasserie. Elle est matérialisée par ce panneau :

La zone de rencontre a été introduite en 2008 au Code de la Route.

Dans une zone de rencontre :

- **Les piétons ont la priorité** sur tous les véhicules, y compris les vélos, eux-mêmes prioritaires sur les véhicules motorisés. Ils sont **libres de circuler sur la chaussée**, mais **sans y stationner**.
- La vitesse des véhicules est limitée à **20 km/h**.
- Le stationnement n'est autorisé que sur les **emplacements aménagés à cet effet**. Toute infraction sera sanctionnée.

Attention : La desserte en schiste qui part de la départementale et passe derrière la cantine est interdite au stationnement. Elle est réservée à l'accès agricole et aux véhicules de secours.



VOIRIE

Démarchage commercial

Rappel : Pour éviter certains abus, la pratique du démarchage commercial sur le territoire de la commune est soumise à autorisation de la mairie.

N'hésitez pas à demander un justificatif et nous prévenir en cas de non-présentation de ce document.



Depuis la mi-mai, un distributeur vous propose pains et viennoiseries.

Installé sur la place, à côté de l'entrée de l'école maternelle Pigeon Vole, il est alimenté directement par les artisans boulangers-pâtisseries Mazingarbe de Beuvry la Forêt, sans intermédiaire.

Qualité préservée par la machine et renouvellement des produits chaque jour.

Paiement par CB sans contact ou pièces de monnaie.

Afin de répondre à vos souhaits et cibler au mieux les produits proposés, la boulangerie pâtisserie Mazingarbe vous invite à déposer vos demandes en Mairie.

Distributeur de pains et viennoiseries



La Mission locale d'Orchies au service des jeunes de 16 à 25 ans

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

Rendez-vous dans votre Mission Locale de proximité !

Vous y trouverez à votre service des conseillers qui vous aideront dans toutes vos démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour cadrer un parcours d'accès à l'emploi, être orienté en termes de formation ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de cette démarche.

Antenne locale de la Pévèle
36 rue Jules Roch à ORCHIES
tél : 03 20 84 77 89



Pour travailler près de chez moi,
je me connecte au

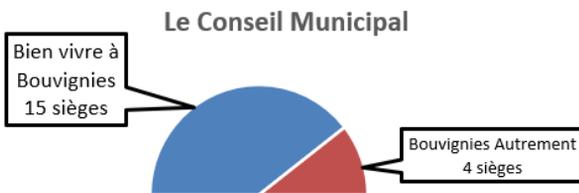
Portail Emploi Pévèle Carembault



emploi.pevelecarembault.fr

Plus d'infos au 03 20 59 36 02





Cela fait maintenant un an que les élections ont eu lieu et les élus de BOUVIGNIES AUTREMENT sont toujours écartés des réflexions sur l'utilisation des 1.6 millions d'euros mis à disposition de la commune. Comment peut-on voter les orientations budgétaires de la commune pour 2021 et pour les années suivantes sans être invités aux groupes de travail qui préparent les projets du village ? Nous déplorons l'absence d'un budget prévisionnel pluriannuel, qui permettrait d'avoir une cohérence dans les projets et de mettre en place les demandes de subventions parfois longues à obtenir. Hormis la création souhaitée de deux cabinets médicaux dont le coût nous semble toutefois élevé (390 600 €), qu'en est-il des autres projets, pour nos aînés ou pour nos jeunes ? Quelle animation et quels projets pour l'amélioration de la vie quotidienne des habitants sont envisagés ? Les subventions proposées aux associations pour 11 000€ ne reflètent aucune volonté de favoriser leur essor. Enfin la contribution obligatoire pour l'école privée de 270€ par élève est très faible, alors que les communes du secteur donnent 2 à 3 fois plus. Alors que l'horizon semble s'éclaircir avec la levée des restrictions, nous souhaitons l'organisation d'un forum des associations, élargie aux producteurs et entrepreneurs du village, pour faire vivre les aspirations de la population en matière de proximité, de consommation locale et d'entraide.

Les élus de Bouvignies Autrement

EN DIRECT DES ASSOS

Club Tendresse



Le club Tendresse est toujours à l'arrêt pour cause de COVID. Nous espérons toutefois voir le bout du tunnel un jour et pourquoi pas fêter Noël ensemble. Ce club était ouvert à tou(te)s les retraité(e)s qui désiraient passer le mardi après midi agréablement en jouant aux cartes, au scrabble, au triominos... Des boissons étaient offertes par le club.

Au cours des années précédentes, des repas (à prix coûtant), des sorties avec visite d'un lieu touristique ou éducatif, visite suivie d'un repas dans une guinguette étaient organisées. Mais aussi, nous honorions les diverses fêtes au cours de l'année, les rois, la chandeleur, la fête des mères et bien entendu Noël. Des repas à thème étaient aussi organisés, fête de la bière, barbecue géant, loto, repas de l'été....

Espérons que nous pourrions de nouveau nous réunir, accueillir de nouveaux adhérents (15,00 euros pour l'année), espérons qu'avec le vaccin le ou la COVID ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Espérons, espérons...





Chorale « Chante Bouvignies »



Fête de la musique

La cigale ayant été confinée toute l'année
Se trouva fort déprimée quand la COVID disparut
Elle alla faire grise mine chez la fourmi sa copine

Ne sachant comment occuper son temps retrouvé.

La fourmi : Que faisiez-vous, chère amie, au temps du couvre-feu ?
Comment avez-vous occupé vos soirées solitaires ?

La cigale : **Je me suis morfondue et j'ai haï la terre entière
Maudissant ce virus qui me privait de ce qui me rendait heureux.**

**J'ai bien dansé quelquefois, mais seule dans mon logis
Je n'en éprouvais aucune envie et encore moins de plaisir !**

La fourmi : Ne vous attardez donc pas sur cette parenthèse funeste,
Sortez, bougez-vous et pourquoi pas, mettez-vous au chant !

La cigale : **Chanter ! Je ne connais ni solfège, ni musique
Et pour tout vous dire, suis ignare en rythmique,**
La fourmi : Allez donc rejoindre la chorale ! Ils seront
heureux de partager plaisir du chant et convivialité.

Renseignements : Marie-Pierre : 03 27 91 29 28
Béatrice : 06 88 07 42 81

Retrouvez la Banda la D'Lyre Coutichoise
dans les rues de BOUVIGNIES, lors de la
fête de la musique, **le samedi 19 juin.**

Programme :

- vers 19h15* sur la place
- Vers 20* h à l'angle de la rue des Pronelles
et rue d'Ombrée

Respect des gestes barrières, sous réserve
de météo clémente*...

**Horaires non confirmés : veuillez vérifier les
éventuelles ajustements sur le site de la
mairie ou sur PanneauPocket.*



Trésor de Vies

Association Loi 1901 Protection Animale

L'association Trésor de Vies existe depuis 10 ans. Elle vient en aide aux animaux dans la détresse, chats et chiens. Le problème est plus aigu avec les chats non stérilisés qui se reproduisent et alimentent la misère animale. 2 chats, en 4 ans, peuvent engendrer une population féline de 20 000 chats ! Vous pouvez suivre nos actions sur notre page Facebook "Association Trésor de Vies", nous contacter en message privé, ou par mail :

tresordevies@gmail.com, nous aider par des dons, de nourriture, financiers ou de matériel.

Vous pouvez, également, rejoindre notre équipe de bénévoles et nous aider a LES aider...

Merci

PS: En photo, le dernier sauvetage de chats effectué à Bouvignies



Trésor de Vies 693, Rue des Champs du Moulin - 59870 BOUVIGNIES

tresordevies@gmail.com - Tél : 03.27.91.39.82 - RNA W593002796 – SIRET 534 029 863 00014

Facebook : Association Trésor de Vies



**L'Entente Sportive
de Bouvignies**

RECRUTE

U15 : enfants nés en 2007 et 2008
U13 : enfants nés en 2009 et 2010
U11 : enfants nés en 2011 et 2012
U9 : enfants nés en 2013 et 2014
U7 : enfants nés en 2015 et 2016

**Pour la prochaine saison qui s'annonce prométeuse,
nous recherchons des enfants qui souhaiteraient
s'investir dans un club de football familial.**

**Vos enfants seront encadrés par des éducateurs
pour qui l'amour du football font de l'ESB
un club porté sur le jeu.**

**Pour tous renseignements: vous pouvez contacter
le Président : Mr Dupuich Jean-Claude au 06.24.25.00.72
ou le Trésorier : Mr Duchat Cédric au 06.10.15.17.74
ou à l'entraînement au stade du château à Bouvignies
le mercredi ou le samedi entre 15h et 17h**

**A très bientôt
aux abords des terrains**

À VOTRE SERVICE

CABINET MEDICAL

Dr Emilie GRASSET & Dr Emmanuelle HENNION
433 rue de la Place 59870 BOUVIGNIES
09 62 67 22 13

CABINET INFIRMIER

**Soins à domicile et au cabinet 7 jour
rendez-vous**

Audrey BOURDIER & Loïc MANIEZ
157 rue Hallart 59870 BOUVIGNIES
03.27.94.32.12



contact@infirmiers-lombarderie.fr

Bon à savoir : Permanence au cabinet pour les prises de sang notamment ou les vaccinations (lorsque les prescriptions ne sont pas précisées "à domicile") tous les lundis et jeudis à partir de 6h45, uniquement sur rendez-vous. Les prélèvements sont acheminés au laboratoire et les résultats sont récupérés au laboratoire ou par internet.

CHARLET Isabelle

Café, tabac, presse, dépôt de pain
160, rue Neuve, 59 870 Bouvignies
03 27 91 20 28



DUTILLEUL Arlette

Coiffure à domicile
23, rue des Pronelles, 59 870 Bouvignies
06 42 49 48 31 ou 03 27 90 48 46



Catherine COIFFURE

Coiffure à domicile
06.83.03.46.40

DELOS Virginie

**Mandataire immobilier indépendant, biens à vendre ou
projets d'achat**

à Bouvignies
06 33 93 57 31
delos@ev-immo.fr
www.reseaeu-immobilier.fr

LA BULLE POSITIVE

« Sophrologue Humaniste »

Marie DESRUELLES
133, rue du Fief 59870 BOUVIGNIES
06.67.44.28.20
sophrolabullepo@gmail.com

[Page FaceBook](#)

CARPENTIER Jean-Luc : fraises et légumes

Vente à la ferme

117, rue Riche, 59 870 Bouvignies
03.27.91.21.07

FONTENIER François : produits de la ferme

**La Ferme du Fief : légumes et fruits de saison, volailles
prêtes à cuire.**

Pour vos fêtes chapons, dindes, oies, pintades
176, rue du Fief, 59 870 Bouvignies
03.27.91.20.26 ou 06.18.79.03.44



FONTENIER LESUEUR Aline : élevage OVIN

**Dès le printemps : caissettes d'agneaux d'environ 10 kg
chacune.**

Naissance des agneaux à Bouvignies.

Commandes par téléphone au 06.63.65.85.24
Commandes par mail au alineles@hotmail.com

CANONNE - Boucherie-Charcuterie

Boeuf, porc, volaille en circuit court, charcuterie

Chaque mercredi, de 16h à 19h, sur le parking de l'école
maternelle Pigeon Vole

Commande possible par téléphone au 06 03 75 22 44
[@BoucherieCharcuterieCanonne](http://BoucherieCharcuterieCanonne)



CHEZ TONY - A la petite ferme de Rieulay

Fruits et légumes

Chaque mercredi, de 16h à 19h, sur le parking de
l'école maternelle Pigeon Vole

Commande possible par téléphone au 06 33 52 86 63



SCARPE DIEM

Fromages et produits frais

Chaque mercredi, de 16h à 19h, sur le parking de
l'école maternelle Pigeon Vole
Contact : 06 81 40 72 02



 Scarpe Diem
Tel : 06.81.40.72.02

ROCHER Vincent

VR DISTRIB

Outils coupants et Affûtage
345, Rue du Fief 59870 Bouvignies
06.79.91.48.19
Vincent.rocher@outlook.fr

CHAUFFE & EAU

Traitement de l'eau - Chauffage - Plomberie Sanitaire

Frédéric DELPOUVE

304, rue de la Chapelle, 59870 BOUVIGNIES

03 27 92 21 73 ou 06 34 11 08 72

chauffe.et.eau@aliceadsl.fr

ALL ELEC

Electricité générale – Alarme - Domotique

Pierre-François FONTENIER

141, rue de la Chapelle, 59870 BOUVIGNIES

06 76 03 00 08

pf.fontenier@all-elec.fr

AQUA THERMIE ECO

**Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage –
Installation - Etude et réalisation Salle de Bains et Cuisine**

Patrick VAN HOENACKER

96 Rue Basse, 59870 Bouvignies

06 86 79 07 50

atheco@free.fr

SARL DEWAULLE Jean-Pierre

Plomberie - Chauffage - Energies renouvelables

Jean-Pierre DEWAULLE

212, rue du Marais, 59870 BOUVIGNIES

03 27 90 43 44

jean-pierre.dewaulle@neuf.fr

SARL BOONE Bernard

Plomberie-Chauffage-Couverture Bernard

62, rue de la Place 59870 BOUVIGNIES

03 27 90 57 49 ou 06 70 63 23 55

PETIT Fabrice

Couverture - Zinguerie - Etanchéité - Installateur Conseil Vélux

Fabrice PETIT

344, rue Riche 59870 BOUVIGNIES

03 27 96 52 15 ou 06 83 37 61 79

ets.petit.fabrice@wanadoo.fr

Entreprise ROBINEAU Travaux Publics

Terrassement, Tar Macadam, forage par fusée, Assainissement,

Location de matériel TP

57 rue du Pont du Houblon, 59870 BOUVIGNIES

03 27 95 60 16

HP RENOVATION & Fils

Maçonnerie - Rejointoiement - Ravalement - Terrassement –

Plâtrerie Isolation - Plomberie Sanitaire - Branchement Tout à l'égout

Michel HOËL

141, rue de la Lombarderie 59870 BOUVIGNIES

03 27 91 35 13 ou 06 89 14 17 24

<http://www.sarl-hp-renovation.fr/>

LA TORDUE

**Unité d'échange d'oxygène - Jardins vivants –
Entretien – Tailles**

Eric TRANCHEZ

06 03 99 32 98 ou 03 27 80 28 90

arbrenvie@lаторdue.fr

BL INGENIERIE

Économiste de la construction

Benjamin LEFAIRE

291, rue Basse 59870 BOUVIGNIES

07 88 17 07 77

benjamin.lefaire@gmail.com

THOMAS MAINTENANCE

Bricolage – Jardinage – Services divers...

Thomas CARPENTIER

06 51 41 19 55

eur1.thomas.maintenance@gmail.com

Devis gratuit



Votre entreprise est installée à Bouvignies et vous n'apparaissez pas dans ce journal, merci de nous le signaler...

Pour connaître ce qui se passe à BOUVIGNIES en temps réel,
rien de plus simple !

Il suffit d'installer l'application PanneauPocket sur votre smartphone.



 **Bouvignies**
59870
Info modifiée le 16/05/2021

Distributeur de pains et viennoiseries

A partir du mardi 18 mai, un distributeur vous propose **pains et viennoiseries**.

Installé sur la place, **à côté de l'entrée de l'école maternelle Pigeon Vole**, il est alimenté directement par les **artisans boulangers-pâtisseries Mazingarbe** de Beuvry la Forêt, sans intermédiaire.

Qualité préservée par la machine et renouvellement des produits chaque jour.

Paiement par CB sans contact ou pièces de monnaie.



[Tweet](#) [Share](#) [Email](#)

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de notre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Simple, gratuit, sans publicité... Testez vous-même !

Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur l'AppStore ou le PlayStore.

Pas besoin de créer un compte, l'appli est anonyme ! Contrairement au réseau sociaux, nous ne collectons aucune donnée vous concernant.

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite BOUVIGNIES en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de la commune de BOUVIGNIES.

Vous recevrez désormais des notifications de votre mairie en cas d'alertes ou d'informations.



Sur Internet, retrouvez également les informations de votre mairie (mises à jour régulières)

Un seul site, le site officiel :

<http://www.mairie-bouvignies.fr/>